**Municipalité de**
**Sainte-Sophie-de-Lévrard**
**MRC de Bécancour**
**Province de Québec**

# AVIS PUBLIC
# Consultation publique

Aux personnes intéressées par les projets de règlements modifiant les règlements d'urbanisme.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 6 octobre 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement qui suit :

   - Premier projet de règlement # **70-2026** modifiant le règlement de zonage # 2012-06

     Le projet de règlement vise à :

     - autoriser l'usage ''Industrielle légère'' dans les zones A-GF-01 et A-01 spécifiquement pour les lots n° 6 133 562, 6 113 529, 6 133 540 et 6 133 551

   Une assemblée publique de consultation **aura lieu le 2 novembre 2026 à 19h00**, à la salle du conseil, située au 184-A, St-Antoine à Sainte-Sophie-de-Lévrard. Ladite assemblée a pour objet de présenter à la population le projet de règlement ci-haut énuméré et de la consulter à ce sujet. Au cours de cette assemblée publique, le maire et un responsable de l'aménagement du territoire de la MRC de Bécancour expliqueront le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entrée en vigueur. De plus, ils entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

2. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal du 174-A, rang Saint-Antoine sur les heures d'ouverture régulières ainsi que sur le site internet à www.munstesophie.org, dans la section actualité du mois.

3. Le projet de règlement contient des dispositions qui peuvent s'appliquer à l'ensemble du territoire de la municipalité. Les limites des zones sont disponibles sur la carte interactive de la MRC de Bécancour à l'adresse suivante: https://sigale.ca/

Donné à Sainte-Sophie-de-Lévrard, le 21 octobre 2026.

Josée Croteau,
Directrice générale et greffière-trésorière